



Demande préalable de travaux

Par Droiturba

Bonsoir,

J'aimerais savoir si l'acceptation préalable de travaux par la mairie sur un bâtiment n'ayant pas de permis de construire équivaut à valider la légalité du permis de construire?

Je vous remercie par avance de vos réponses

Par yapasdequoi

doublon

Par Droiturba

Veillez m'excusez mais je n'ai pas trouvé de réponse?

Par yapasdequoi

Vous avez eu des réponses ici :

[url=https://www.forum-juridique.net/immobilier/urbanisme/regularisation-construction-sans-permis-t38816.html]https://www.forum-juridique.net/immobilier/urbanisme/regularisation-construction-sans-permis-t38816.html[/url]

Et si c'est insuffisant, vous pouvez consulter un avocat.